



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus

Tarifs :
nous consulter
Prise en charge
possible
par votre OPCA

Nos formations longues



BPA TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

du 10 Septembre 2018 au 30 Avril 2019 - Fondettes



« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSE-IEJ) »

OBJECTIFS

Le **brevet professionnel agricole Travaux d'Aménagements Paysagers** forme des Entrepreneurs de travaux paysagers, paysagistes, jardiniers-paysagistes, ouvriers paysagistes. La finalité de cette formation est l'insertion professionnelle.

Le **BPA Travaux d'Aménagements Paysagers** permet également la poursuite d'étude supérieure (BAC PRO).

Le site de Tours-Fondettes agrocampus avec son domaine paysager de 20 ha est le support de la formation.

ARCHITECTURE PAR MODULES DU BPA TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Capacités	Evaluations en SPS (situations professionnelles significatives)	Horaire
Domaine Professionnel		
C1 : Travaux d'entretien des espaces verts	Réaliser la tonte et l'entretien des gazons et surfaces enherbées en sécurité et dans le respect de l'environnement, en mobilisant des savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels utilisés sur les chantiers de paysage	109
C2 : Taille et entretien des ligneux	Réaliser la taille des végétaux et assurer leurs soins en mobilisant des connaissances scientifiques relatives au végétal et au milieu	50
C3 : Mise en place et entretien d'éléments inertes	Réaliser la pose ou l'installation des éléments inertes (maçonnerie paysagère, arrosage automatique, mobilier urbain...) ainsi que leur entretien ou maintenance en traitant les données mathématiques simples	29
C4 : Mise en place de végétaux	Réaliser la mise en place des végétaux en mobilisant les connaissances techniques et réglementaires relatives aux végétaux utilisés en aménagement paysager	336
C5 : Analyse d'une entreprise et d'un chantier paysager	Présenter à l'oral une structure espaces verts ainsi que le bilan économique d'une activité (collecte et traitement de l'information, utilisation d'outils informatiques et de télécommunications, connaissances des règles de droit du travail, de la protection sociale, situer l'activité dans son environnement économique, social et territorial)	62
C6 : Agroéquipement et conduite d'engins	Réaliser des travaux de terrassement en mobilisant les connaissances techniques relatives aux engins, installations et matériaux utilisés sur les chantiers de paysage, conduire en sécurité le tracteur et ses outils, effectuer l'entretien courant des matériels roulants	87
C7 : Terrasse bois	Préparer le chantier, implanter une terrasse en lames bois, terminer le chantier	23
C8 : Histoire de vie du végétal	Présentation du végétal et des producteurs, connaissance des modes de productions et de multiplication, utilisation des ligneux	30
Hors référentiel	Accueil/bilan—SST—TRE—TP/Chantiers	74

CFPPA Tours-Fondettes agrocampus - La plaine - 37230 Fondettes - 02 47 42 02 47

Tours-Fondettes agrocampus

Votre contact formation professionnelle continue : Marie-Françoise MAILLET

marie.maillet@educagri.fr - www.tours-fondettes.educagri.fr



POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux Demandeurs d'Emplois inscrits à Pôle Emploi et ayant leur projet de formation validé par leurs conseillers, aux salariés d'entreprise ou autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle et pouvant justifier par production d'un document écrit d'un an d'expérience professionnelle à temps plein au minimum dans n'importe quel domaine.

Des tests de positionnement ont lieu en mai/juin (entretien de motivation, tests écrits de connaissances).

EXAMEN

Le diplôme de niveau V est délivré par le Ministère de l'Agriculture après obtention de la totalité des Capacités, validées lors d'un jury permanent composé de formateurs techniques et de professionnels du paysage. Les épreuves sont obligatoirement organisées en Situations Professionnelles Significatives (SPS).

En cas d'échec à l'une des capacités, possibilité de la repasser pendant une durée de 5ans. Passé ce délai, le bénéfice des capacités réputées acquises est alors annulé.

Capacités		Disciplines	SPS
Enseignement Professionnel	C1	Travaux d'entretien des espaces verts	Oui
	C2	Taille et entretien des ligneux	Oui
	C3	Mise en place et entretien d'éléments inertes	Oui
	C4	Mise en place de végétaux	Oui
	C5	Analyse d'une entreprise et d'un chantier paysager	Oui
	C6	Agroéquipement et conduite d'engins	Oui
	C7	Terrasse bois	Oui
	C8	Histoire de vie du végétal	Oui

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 8 semaines sont obligatoires.

DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDE

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité
- Ouvrier espaces verts en entreprises privées, collectivités territoriales, pépinières, jardinerie, golf, châteaux...

Poursuite d'études :

- Bac Professionnel
- Certificat de spécialisation



RESULTATS DE L'ETABLISSEMENT

2015 : 100 %

2016 : 100%

2017 : 100 %



CFPPA Tours-Fondettes agrocampus - La plaine - 37230 Fondettes - 02 47 42 02 47

Votre contact formation professionnelle continue : Marie-Françoise MAILLET

marie.maillet@educagri.fr - www.tours-fondettes.educagri.fr

Tours-Fondettes agrocampus

